

Licence 3^e année

Gestion – Économie – Droit et sciences de la société Mention Sciences et gestion

Formation en ligne sur www.canege.org



UNIVERSITÉ PARIS
DAUPHINE



Se former tout au long de la vie

Sommaire

1. Pré requis et sélection	1
2. Contenu de la formation	2
3. Organisation pédagogique de la formation	2
4. Organisation administrative	3
5. Calendrier des inscriptions	3
6. Validation des acquis de l'expérience	4
7. Coût de la formation	4
8. Tableau récapitulatif de la licence (L3)	4
9. Contacts	5

Objectifs

- Acquérir un diplôme national (bac +3).
- Poursuivre des études en master d'économie et de gestion.
- Compléter ses connaissances dans les domaines de l'économie et de la gestion, et étendre ses champs de compétences au delà de ses expériences antérieures.

1. Pré requis et sélection

Cette formation s'adresse exclusivement à un public relevant de la formation professionnelle continue.

Pour présenter votre candidature à cette formation, vous devez :

- Être titulaire de 120 ECTS (L1 et L2) ou d'un diplôme de niveau bac +2 ou équivalent ;

Et

- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 ou de 120 ECTS, vous devez, en plus du dossier de candidature, remplir un dossier de « demande de validation d'accès dans une formation » (décret n°85-906). Une commission pédagogique statuera sur votre dossier en prenant en compte votre expérience.

Pour que votre candidature soit examinée, vous devez :

- Remplir un dossier de candidature et l'envoyer par la poste avec les documents demandés.
- Passer avec succès les épreuves qui combinent tests écrits et entretiens (vous trouverez les dates en fin de brochure).



2. Contenu de la formation

Le programme complet de la licence comprend 13 modules. Il n'y a pas de stage en entreprise. Chaque module est exprimé dans le tableau ci-après. Il faut obtenir 60 ECTS durant la formation de L3 pour être diplômé.

Vous trouverez sur le site <http://www.dep.dauphine.fr> une fiche explicative pour chacun des modules.

	Intitulé du module	ECTS
Semestre 1 octobre à février	Module 1 : Introduction à l'entreprise : travail en équipe et management <i>Obligatoirement en présentiel (3,5 jours en début de formation)</i>	2,5
	Module 2 : Comptabilité générale	4,5
	Module 3 : Modélisation sous Excel <i>(dont une partie obligatoirement en présentiel : 3,5 jours, en début de formation)</i>	4,5
	Module 4 : Relations juridiques de l'entreprise / 4a – Droit des contrats	2,5
	Module 5 : Cadres juridiques de l'entreprise / 5a – Droit des sociétés	2,5
	Module 6 : Statistiques	4,5
	Module 7 : Marketing 1	4,5
	Module 8 : Sociologie des organisations	4,5

Module ouvert au premier semestre et noté au second (octobre à juin).

Intitulé du module	ECTS
Module 13 : Technologie de l'information et de la communication	5

	Intitulé du module	ECTS
Semestre 2 février à juin	Module 4 : Relations juridiques de l'entreprise / 4b – Droit du travail	2,5
	Module 5 : Cadres juridiques de l'entreprise / 5b – Fiscalité des entreprises	2,5
	Module 9 : Économétrie managériale	5
	Module 10 : Économie et prévision (préalable : module 6)	5
	Module 11 : Environnement international : grands marchés mondiaux	5
	Module 12 : Analyse financière (préalable : module 2)	5

Le volume horaire global de la formation équivaut à 960 h.

3. Organisation pédagogique de la formation

Dans un cursus traditionnel, chacun des modules équivaudrait à 35 – 40 h de cours en présence auxquelles s'ajouterait le travail personnel.

Dans cette formule d'enseignement à distance, il convient de prévoir à peu près la même charge de travail (cours en ligne, exercices et cas, tutorat, et regroupements éventuels), soit l'équivalent d'environ 80 h de travail par module et par semestre (environ 15 semaines).

Vous avez la possibilité de suivre cette formation :

- **En un an**, en suivant les 13 modules qui constituent la licence. Cette formule n'est envisageable que pour les étudiants ayant obtenu une décharge de travail ou un congé de formation au moins partiel.
- **En deux ans**, en suivant les modules 1, 2, 3, 4, 5, 9 et 13 la première année et les modules 6, 7, 8, 10, 11 et 12 la seconde année. **Une fois acquis, les modules sont capitalisables.**

Chacun de ces modules est accessible à tout public dont l'objectif n'est pas la préparation du diplôme de Licence, sans conditions de titres universitaires ou de qualifications professionnelles. Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que certains modules nécessitent la maîtrise de connaissances préalables.

Si vous optez pour cette modalité, vous êtes considéré(e) comme « **inscrit libre** », vous bénéficiez alors de l'ensemble des services pédagogiques associés au module (forum, visioconférences, devoirs corrigés, regroupements). Au terme de cette formation, une attestation de suivi peut vous être délivrée sur demande.

Chaque module comprend entre 8 et 15 leçons et s'appuie **exclusivement** sur plusieurs **supports électroniques en ligne** (cours, synthèse écrite en ligne, QCM et exercices d'auto évaluation, exercices et études de cas avec correction personnalisée, aide bibliographique...). Ces modules ont été réalisés par les enseignants des universités partenaires (Nancy 2, Paris-Dauphine, et Paris-Sud).

Aucun cours en format papier n'est fourni. Un accès Internet est indispensable pour suivre cette formation.

La pédagogie des modules s'appuie sur :

- un **tutorat en ligne** (accompagnement pédagogique) avec forum et messagerie ;
- des travaux individuels ou collectifs corrigés ;
- des regroupements à l'université qui vous permettent de rencontrer les enseignants et les tuteurs, d'établir avec eux un calendrier et des méthodes de travail en enseignement à distance, d'exposer les difficultés rencontrées et de faire le point sur une étude de cas.



Matériel et configuration informatique requis

Un micro-ordinateur multimédia de type PC ou Mac, équipé :

- d'un lecteur de cédérom ;
- d'une carte son et de haut-parleurs ;
- d'un accès à Internet ;
- d'une imprimante.

d'un navigateur :

- Internet Explorer (version récente) ou Netscape (version récente) ou Mozilla (version récente) ;

de logiciels bureautiques :

- tableur de type Excel (version récente) ;
- traitement de texte de type Word, récent et lisant le .rtf.



Une connexion Internet haut débit (ADSL ou équivalent) est vivement recommandée pour suivre la formation.

4. Organisation administrative

L'université, dans laquelle vous êtes inscrit(e), organise :

- le jury d'admission dans la formation ;
- les commissions pédagogiques de validation des acquis professionnels ;
- les regroupements ;
- les sessions d'examens ;
- la gestion des inscrits ;
- la délivrance des diplômes ;

et

- vous met en relation avec des tuteurs chargés de votre accompagnement pédagogique ;
- vous propose des devoirs qui seront soumis à correction personnalisée ;
- établit un calendrier de travail ;
- vous propose des regroupements sur son site.

5. Calendrier des inscriptions

Inscription des candidats, première session :

Les dossiers de candidature pour la promotion 2008, enseignée à distance, sont à renvoyer **avant le 20 mai 2008**. Les épreuves écrites et les entretiens de sélection se dérouleront le **mercredi 4 juin 2008** toute la journée. Les convocations seront adressées par courriel, dès réception des dossiers.

Inscription des candidats, dernière session :

Les dossiers de candidature pour la promotion 2008, enseignée à distance, sont à renvoyer **avant le 10 septembre 2008**. Les épreuves écrites et les entretiens de sélection se dérouleront le **mercredi 24 septembre 2008** toute la journée. Les convocations seront adressées **par courriel**, dès réception des dossiers.



Nous attirons votre attention sur le fait qu'une inscription à la deuxième session implique que vous n'avez la réponse du jury que quelques jours avant l'entrée en formation. Quand vous avez la réponse, si elle est positive, il est souvent trop tard pour organiser **vos** **sejour obligatoire de deux semaines à Paris**.

Les étudiants résidant à l'étranger peuvent passer l'épreuve écrite dans une représentation française qu'ils doivent trouver eux-mêmes et en fournir les coordonnées en même temps que leur inscription. L'entretien peut se faire par téléphone.



La première période de regroupement (accueil, présentation des modules, inscriptions, validation du module 1 et introduction au module 3), se déroule du **lundi 13 au vendredi 24 octobre 2008**. Si vous n'êtes pas certain(e) d'être présent à cette période, nous vous conseillons de ne poser pas votre candidature. En cas de non disponibilité, veuillez vous rapporter à la formation L3 proposée par les universités de Nice ou Paris Sud ; vous pourrez ainsi avoir le statut « Inscrit libre ».

Ouverture des modules sur la plateforme : **lundi 27 octobre 2008**

Validation de votre formation :

Ne peuvent se présenter aux examens que les étudiants qui sont inscrits à la formation et qui ont réglé les droits d'inscription (frais pédagogiques et inscription administrative).

Ces examens sont organisés à la fin de chaque semestre, pour les modules suivis au cours de ce semestre. Ils ont lieu à l'université ou, pour les étudiants vivant à l'étranger, sur des sites agréés (autres universités, ambassades...)

Une seconde session est organisée en septembre pour les candidats ayant échoué à un ou plusieurs modules au cours de l'année. Le contrôle continu est alors annulé et remplacé par l'examen de septembre représentant 100% de la note finale. En fin de cursus, un jury constitué par le président de l'université statue sur l'obtention du diplôme.

Le calendrier des épreuves sera communiqué au cours de la première journée de formation.

Les règlements d'examens sont disponibles auprès des universités et vous seront fournis en début de formation ou sur le site www.caneg.org (rubrique « organisation administrative »).

6. Validation des acquis de l'expérience

La licence « Sciences de gestion » permet l'accès à la validation des acquis de l'expérience selon les articles L 613-3 et L613-4 du code de l'éducation et selon le décret du 24 avril 2002.

« **Toute personne** qui a exercé pendant au moins trois ans une activité professionnelle, salariée, non salariée, ou bénévole, en rapport avec l'objet de sa demande, peut demander la validation des acquis de son expérience pour justifier tout ou partie des connaissances et des aptitudes exigées pour l'obtention d'un diplôme... ».

Si vous désirez obtenir un dossier de validation des acquis de l'expérience, (V.A.E.), vous devez contacter la cellule C3A.

Nous attirons votre attention sur la **différence** entre la validation des acquis de l'expérience (VAE) et Validation d'Accès à une Formation (VAF).

– La **VAE** vous permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en fonction de votre expérience professionnelle.

– La **VAF** vous permet de faire acte de candidature à une formation alors que vous n'avez pas le diplôme requis. La VAF doit donc se faire antérieurement à votre candidature.

7. Coût de la formation

Si vous suivez cette formation en vue d'obtenir la licence (13 modules). Inscription à la formation en 1 ou 2 ans : 4 200 €.


Répartition du paiement :

– formation en 1 an :

- 2 100 € en octobre 2008 ;
- 2 100 € en février 2009.

– formation en 2 ans :

- 1 500 € en octobre 2008 ;
- 800 € en février 2009 ;
- 1 100 € en octobre 2009 ;
- 800 € en février 2010.

 **Il est rappelé que la préparation d'un diplôme nécessite une inscription à l'université, qui doit être renouvelée chaque année, et dont le montant n'est pas compris dans les montants ci-dessus (environ 200 € par année).**

Si vous suivez certains modules de cette formation en tant qu'**inscrit libre**, avec l'ensemble des services pédagogiques associés au module : **400 € le module**. Dans ce cas, le « dossier d'inscription avec modules sans diplôme » disponible également sur le site et joignez un chèque du montant des modules dont vous demandez l'accès au 1^{er} semestre.

Les tarifs ci-dessus s'entendent pour un accès par module ouvert. En cas d'échec aux examens de fin de semestre, vous avez une 2^e possibilité en septembre, pour tous les modules. En cas de nouvel échec en septembre, vous devrez payer 300 € pour chaque nouvel accès à un même module. L'absence non justifiée aux examens entre dans la catégorie des échecs.

Le plus simple étant de ne pas faire ouvrir plus de modules que vous ne pouvez en suivre. Tout module « fermé » dans les 3 semaines suivant son ouverture sera considéré comme « non ouvert », ce qui laisse le temps d'évaluer la charge de travail.

Tout comme les ouvertures, les fermetures feront l'objet d'une demande écrite, datée et signée.

8. Tableau récapitulatif de la licence (L3)

Conditions d'accès	Bac + 2 (L2) + 3 ans d'expérience professionnelle
Sélection des candidats	– Dossier de candidature – Épreuve écrite ¹ – Entretien
Maquette des enseignements	13 modules capitalisables ² (durée minimum 1 an, durée conseillée 2 ans)
Regroupements	Obligatoires : – 10 jours en début de cursus ; – 2 jours au cours de chacun des semestres ; – 3 jours d'examen à la fin de chacun des semestres ; – 5 jours de révisions et d'examens éventuels en septembre de chaque année. – Total : 25 journées de 8 heures. Facultatifs : – 10 jours (tutorat individualisé) – Total : 10 journées de 8 heures.
Tutorat	Via la plate-forme CANEGE (forum et messageries)
Validation des modules	– Contrôle continu (50 %) ; – Examen final (50 %) ; (sauf dispositions particulières à certains modules).
Validation du cursus	Moyenne générale (composition possible pour chacun des modules avec un minimum de 08/20).
Tarifs 2008/2009³	– Forfait de 4 200 € pour la formation (plus droits d'inscription universitaire annuels) ; – 400 € par module capitalisable.

1. Épreuve double consistant d'une part en une synthèse de textes généraux socio-économiques et, d'autre part dans le traitement de questions de culture générale ou liées à l'expérience professionnelle du candidat (exemple sur le site).

2. Chacun des modules peut être suivi en dehors de tout cursus diplômant, en tant qu'inscrit libre.

3. Les montants sont nets de toute taxe, les universités n'étant pas assujetties à la T.V.A. pour leurs actions de formation.

9. Contacts

www.canege.org

Pour tout renseignement complémentaire sur la formation :

dis@dep.dauphine.fr

Si vous désirez valider des acquis dans le cadre de la Validation des acquis, vous devez contacter le service qui vous communiquera le processus et son coût ainsi qu'un dossier :

Cellule C3A

Tél 01 44 05 42 40

Fax 01 44 05 41 25

c3a@dep.dauphine.fr